

LA LETTRE des GRETA

L'information, une seule adresse: <http://www.snes.edu/-Formation-tout-au-long-de-la-vie-.html>
SNES-FSU, Groupe FCA, 46 avenue d'Ivry, 75013 Paris. Courriel: fca@snes.edu

Sommaire :

Édito	p.1
Le Congrès de Rennes 2018, Les élections internes SNES-FSU,	p.2
Les stages syndicaux FCA – GRETA,	p.3
Pourquoi se syndiquer au SNES ? un NUMEN pour tous !	p.4
Les brèves des académies,	p.5
Annonce du Collectif national FCA du 15 juin,	p.6
Fiche outil «commission du personnel»	p.7

Édito

Au congrès national du SNES à Rennes, nous avons porté la voie du groupe national FCA du SNES-FSU et défendu les amendements portés par Amiens et Clermont-Ferrand. Les travaux étaient très impactés par l'actualité du Ministre sur les réformes ParcoursSup, le bac et in fine le lycée avec la menace qui court sur la voie technologique. C'était l'occasion aussi de s'exprimer pour défendre les conditions de travail et de rémunération des salariés de la FCA de l'Éducation nationale.

Le SNES-FSU analyse la réforme de la formation professionnelle. Ce projet de loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel» va être examiné par l'Assemblée Nationale à partir du 11 juin, puis le Sénat, dans le cadre d'une procédure accélérée. Il comprend 3 volets, formation professionnelle, apprentissage et assurance chômage ainsi que des dispositions diverses et disparates.

Nous avons été sollicités par la nouvelle équipe à la tête de l'**ANACFOC**, association des CFC, pour signer une lettre ouverte au ministre aux côtés d'autres organisations dites réformistes, mais le ton de ce courrier nous semble peu propice à initier un dialogue avec la DGESCO. D'autres organisations syndicales n'ont pas hésité cependant pas à apposer leur logo dans la perspective des prochaines élections professionnelles. Nous, nous réservons les moyens de défendre autrement les revendications des CFC en renouvelant une demande d'audience sur ces thèmes.

L'actualité immédiate pour les personnels des Greta ce sont d'abord pour des centaines d'entre-nous des fin de contrats non renouvelés, des perspectives de licenciements ou de baisse de quotité de travail sans même que la législation et la réglementation soient toujours respectées : Commission du personnel, AG et CA de l'EPLÉ supports, transformés le plus souvent en chambres d'enregistrement de décisions prises en bureau, délais et formalisme lors des procédures de licenciements pas toujours appliqués. De plus nombre d'entre nous sont encore à l'équivalent de 39 h. hebdomadaires !

Les stages FCA délocalisés dans les académies se poursuivent, après Caen, Grenoble et Rennes bientôt Nice.

Du 14 mai au 6 juin, les syndiqués sont appelés à voter pour renouveler les instances du SNES à tous les niveaux, c'est un moment important pour la vie de notre syndicat, participez à la vie de votre syndicat !

Dernier rendez-vous de l'année, le Collectif national FCA le 15 juin prochain au siège du SNES à Paris, pour faire le bilan de l'année écoulée et se projeter dans l'action dès la rentrée prochaine, inscrivez-vous.

Thierry Reygades, Guy Friadt, Catherine Ehrard.

N'hésitez pas à nous faire partager vos informations et questions à fca@snes.edu

LE CONGRÈS DE RENNES

Retour sur le congrès avec Guy FRIADT «J'ai eu le plaisir de présenter la situation de de la FCA et des GRETA lors de notre dernier congrès, une petite vidéo artisanale circule».

Les amendements présentés au titre de la FCA ont été retenus par les rapporteurs. Ils complètent les mandats précédents. Ils concernent nos métiers, les contractuels et titulaires Greta et CFC ainsi que les personnels des GIP FCIP.

Nous demandons aussi la reprise du Groupe de travail et du Comité national de suivi (GT15 et CNS) qui se sont arrêtés début 2017 sans avoir abouti.



Le SNES-FSU continue à revendiquer la création d'un service public de la formation professionnelle continue qui permettrait enfin d'assurer des missions multiples en y intégrant les différentes structures concernées et améliorerait les conditions d'emploi de tous les personnels.

L'EFTLV doit rendre effectif le droit à la formation et chacun doit pouvoir progresser au moins d'un niveau de qualification

Le texte d'ensemble issu du congrès est disponible. Vous y trouverez mention de nos demandes, notamment dans la partie «non titulaires»

LA RÉFORME de la FORMATION PROFESSIONNELLE

Le groupe FCA – GRETA du SNES a produit une première analyse disponible sur le site du SNES-FSU - <https://www.snes.edu/Projet-de-loi-pour-la-liberte-de-choisir-son-avenir-professionnel-avril-2018.html>

La réforme de la formation professionnelle fait grand bruit. Ce texte bouleverse l'organisation de la formation professionnelle, sa mise en œuvre et son financement sans que les bénéfices pour les salariés et les demandeurs d'emploi soient toujours avérés. Il contient des dispositions qui risquent d'affecter l'organisation d'établissements publics et d'organismes de droit privé - dont certains sont nos concurrents mais aussi nos partenaires, mais pour l'instant pas grand-chose à propos des GRETA, hormis que l'exigence de qualité de la formation est présumée satisfaite dans les établissements d'enseignement secondaire ou supérieurs publics (ainsi que certains établissements d'enseignement reconnus comme étant sans but lucratif).

Ce texte définit aussi les principales notions de la certification professionnelle : la certification, les référentiels, les niveaux de compétence et les blocs de compétences, ainsi que les actions de formations. L'inscription sur les listes des formations éligibles disparaît. Les missions de prescription de nos partenaires disparaissent au profit d'un «conseil en évolution professionnelle», qui sera attribué par appels d'offres. Le CPF sera alimenté **en euros**, utilisable en ligne pour choix de formation et paiement direct, et obligatoirement mobilisé pour financer les formations collectives. Le CIF est supprimé, le demandeur devra mobiliser son CPF pour financer sa «transition professionnelle». Les formations professionnelles pourront se dérouler totalement à distance ! Quelle est la pertinence de soumettre l'apprenant et l'enseignant au «tout numérique» dans les formations ? N'y a-t-il pas risque de perte de sens de nos métiers ?

Les Élections internes du SNES-FSU

Vous êtes syndiqués ? Alors, du 14 mai au 6 juin 2018, pensez à voter au sein de vos établissements ou par courrier pour la composition des différentes instances du SNES : CAN (Commission Administrative Nationale), et selon les académies CAA (Commission Administrative Académique) et les BD (Bureaux Départementaux).

Les STAGES SYNDICAUX dans les académies :

CAEN, le 19 décembre : Formation syndicale des personnels GRETA / DAFPIC / GIP FCIP

A l'initiative du SNES (S3) et du SNASUB, une journée de formation syndicale s'est déroulée au Lycée Auguste FRESNEL à CAEN, siège du GRETA du CALVADOS.

L'animation de la journée était confiée à François FERETTE (SNASUB), Pascal BESUELLE (SNES S3), Gilbert CARBONNIER (SNES S4 FCA).

20 participants au profil formateurs et assistants en GRETA et une assistante administrative et financière au GIP FCIP, une assistante administrative à la DAFPIC. Au cours des différents thèmes abordés, les participants ont pu illustrer leurs conditions professionnelles par des exemples de vécus au quotidien. Il s'en est suivi une mobilisation pour participer aux instances académiques : CCAFCA et aux A.G. des GRETA en tant que Représentants de Personnels, les participants se sentant mieux armés en textes et règlements à l'issue de la journée de formation.

Thèmes abordés : le réseau FCA de l'E.N., le CNS et le GT15 : les textes, les répercussions sur les personnels, la commission du personnel du GRETA ; rôle et missions des représentants de personnels, le GIP FCIP et les GRETA.

GRENOBLE, le 1^{er} février, stage « Représenter et défendre les personnels des Greta »

Les personnels des Greta de cette académie ont subis à grande échelle les effets de la politique régionale : Fin 2017 avec 34 licenciements : 18 enseignants et 16 administratifs dans les secteurs Insertion, FLE, socle de compétences : Personnels touchés sont les plus âgés, 27% + de 60 ans, 41 % entre 50 et 60 ans.

Organisée à l'initiative d'un militant enseignant en formation initiale, cette journée a été riche d'échanges et a permis aux collègues contractuelles GRETA, déjà très actives dans leur Greta, de faire connaissance avec des militants du SNES autour de Corinne BAFFER la secrétaire académique et le secrétaire adjoint, dont la venue a montré l'attachement syndical à la mission de formation continue de l'EN et à la défense de ses personnels. Les responsables de la section SNES départementale et le responsable de la section SNES d'un établissement support ont pu compléter leurs informations.

Des points de droit ont été éclaircis, des pistes d'action envisagées, à tous les niveaux de représentation et de défense des collègues de la FCA, en interne et au CA mais aussi en CCP, au CCAFCA et au CTA.

RENNES, le 18 avril.

Organisé à l'initiative d'un militant travaillant en Greta, il a réuni une douzaine de participants : les collègues Greta représentants du personnel, enseignants et administratifs, le responsable du secteur non titulaires, le secrétaire SNES-FSU académique, ainsi qu'une militante du groupe national. Nous avons traité des attributions des instances internes et du CA de l'Eple support, des instances académiques CCP, CCAFCA, CTA et CHSCTA et du rôle de nos militants, outillé et conseillé les représentants des personnels confrontés aux difficultés à être entendus. Des questions de conditions d'emploi ont été abordées telles que l'exigence de récupération des heures non faites pour congés maladie (!!), ou le risque pour l'accès au CDI d'avoir un contrat « administratif » malgré une fonction partielle de formateur, après avoir exercé sous contrat d'enseignant. Gwénaél LE PAIH secrétaire académique du SNES-FSU Bretagne prévoit de solliciter le CHSCT pour réaliser un bilan social de l'emploi en Greta. Cette journée a été dense et constructive, les liens entre le SNES académique et le groupe FCA national sont renforcés. Notre groupe national FCA en bénéficie, étoffé grâce à l'implication d'un militant breton.

POURQUOI SE SYNDIQUER au SNES-FSU ?

Les personnels permanents des GRETA, de la DAFCO et du GIP FCIP ne connaissent pas toujours leurs droits dans l'exercice de leur travail. Il en est souvent de même pour les dirigeants de ces structures qui ignorent volontairement ou involontairement les textes et règlements de la Formation Continue des Adultes dans l'Éducation Nationale, voire qui les interprètent en application locale.

Le syndicat accompagne tous les personnels et les conseille: congés, horaires, qualification des heures de formation, missions des représentants de personnels, entretiens professionnels, droit à la formation, CPF, carrière, fonctionnement des Commissions, AG et du CA de l'EPL support....

Le SNES revendique notamment une revalorisation de tous les personnels permanents exerçant en FCA, un accès facilité à la titularisation dans l'Éducation Nationale, un maintien des postes gagés dans les GRETA après titularisation, une prise en compte des difficultés rencontrées avec certains publics éloignés de l'emploi et en grande difficulté.

Les Conseillers en Formation Continue ne sont pas mieux lotis dans leur conditions de travail. Certes ils ne sont pas des personnels de GRETA, ils sont personnels rectoraux missionnés en GRETA, à la DAFCO ou au GIP FCIP. Placés sous l'autorité unique du DAFCO (ou DAFPIC ou DIAFPIC), ils subissent dans certaines académies les caprices de ceux-ci, contraires aux textes et à la réglementation qui régissent les CFC. (astreinte, fixation du nombre de jours de congés, horaires fixes, compte-rendu hebdomadaire, affectation sans commission, mise sous tutelle de Directeur Opérationnel, blocage des carrières,...). Les CFC en GRETA connaissent depuis la réforme de nouvelles oppressions par certains Directeurs Opérationnels qui n'hésitent pas à outrepasser leur fonction, en se plaçant hiérarchiquement au-dessus des CFC, surtout les D.O. financés sur poste de CFC. C'est inadmissible, le SNES défendra ces collègues dans leur bon droit.

Le SNES revendique pour tous les CFC, contractuels et titulaires, quel que soit le lieu d'exercice une revalorisation de leur carrière (indice, indemnité, accès à l'échelle des agrégés, à la classe exceptionnelle), un statut d'enseignant pour tous (titulaires et contractuels), un accès facilité à la titularisation avec maintien dans le poste occupé, une formation initiale et continue de qualité et adaptée à l'évolution de la formation professionnelle.

Les relations entre les CFC et personnels Greta ne sont pas toujours claires : Le modèle national de convention constitutive des Greta prévoit très logiquement que les CFC, personnels du rectorat et non Greta, puissent être associés aux travaux du bureau du groupement. Or des rectorats ont modifiés ce modèle pourtant national et ont placés les CFC comme membres de droit du bureau, les privant d'une marge d'indépendance et leur donnant de fait une quasi posture de direction.

Le SNES-FSU rappelle que formateurs et CFC sont des pairs, de même catégorie A. Les CFC ne sont ni des co-directeurs de Greta, ni des supérieurs hiérarchiques et ne doivent en aucun cas le devenir.

Le SNES organise régulièrement des stages de formation pour tous les personnels de la Formation Continue des Adultes, ouvert à tous, aux syndiqués et non syndiqués. (fca@snes.edu)

Pour être accompagné dans vos missions quotidiennes, rejoignez les syndicats de la FSU, titulaires ou contractuels SYNDIQUEZ-VOUS au SNES ! administratifs : au SNASUB, PLP au SNUEP, P.E. au SNUIPP.

[UN NUMEN POUR TOUS.](#)

Les contractuels de la formation continue des adultes (FCA) sont des agents non titulaires de l'Éducation Nationale. A ce titre, ils ont tous un NUMEN mais curieusement celui-ci ne leur est pas communiqué. Or la possession du NUMEN est indispensable pour pouvoir participer aux élections professionnelles. Ne pas communiquer le précieux sésame (le NUMEN) c'est empêcher ces personnels d'exercer leur droit de vote. C'est en quelque sorte un déni de démocratie inacceptable.

RÉCLAMEZ VOTRE NUMEN auprès de votre chef d'établissement, ou au rectorat directement.

Faites nous part de vos difficultés. Nous chargerons nos représentants aux CTA et CAEN, d'intervenir en ce sens. Lors de notre dernière rencontre au ministère, nous n'avons pas manqué de soulever ce problème (qui ne devrait pas en être un). **Affaire à suivre et à faire aboutir très rapidement !**

Cette rubrique vous appartient, faites-la vivre en partageant vos actualités académiques ou locales !

Académie d'Amiens – La fusion des GRETA pas présentée au CHSCTA !

Le rectorat d'Amiens ne présente pas la fusion des GRETA au CHSCT Académique et s'exonère ainsi de son devoir élémentaire conformément à l'article 57 des CHSCT concernant toute restructuration de service. Même si le travail du DAFCO et de ses services ont préparé longuement la fusion des 9 GRETA en 3 groupements départementaux avec passage au CCAFCA sans qu'il y ait eu de vote formel, puis au CTA et même au CAEN là non obligatoire, une fois encore le rectorat marque une différence dans le suivi d'une importante restructuration concernant les GRETA. La FSU a néanmoins inscrit à l'ordre du jour du CHSCTA d'avril ce point pour marquer sa désapprobation.

Académie de Clermont-Ferrand - CCAFCA

En CCAFCA, pour toute question importante relative aux Greta nous demandons la mise en place de groupes de travail et de une ou deux navettes pour nous donner le temps de travailler en profondeur. Avec la FSU nous avons aussi initié une plate-forme intersyndicale de revendications et de propositions et avons obtenu une amélioration des grilles de rémunération des collègues administratifs des Greta et du GIP. Cependant le chantier n'est pas terminé, nous comptons continuer à militer pour obtenir des avancées encore plus conséquentes.

En CCP nous avons du encore examiner des projets de licenciements, consécutifs en majeure partie à la perte des marchés insertion et fait requalifier un licenciement pour suppression de besoin en proposition de baisse de quotité. Nous avons dénoncé – et continuerons à la faire – le refus de l'administration des Greta et du Dafpic d'envisager de financer des formations de reconversion professionnelle en amont des procédures de licenciement, au motif que «cela n'apporterait rien au Greta». Cela nous semble indigne de l'Éducation Nationale, d'autant plus que le droit à la FTLV existe en principe pour les contractuels, que les Greta cotisent au FAM, et que ces formateurs et coordinateurs ont eux-mêmes oeuvré pendant des années à la formation des publics, dont des CIF! Inacceptable.

Académie de Lille

Que se passe-t-il au GRETA GRAND ARTOIS (ARRAS, LENS, BETHUNE)

Le GRETA Grand Artois (GGA), dont le siège se trouve à ARRAS, suite à la fusion de 3 GRETA, s'était déjà fait remarquer par le recrutement d'une Directrice Opérationnelle peu orthodoxe, générant de nombreux conflits au sein des personnels permanents du GRETA et des CFC. De nombreux arrêts maladies, avec prolongation sont devenus monnaie courante dans ce GRETA. Le SNES a signalé ce malaise et ces dysfonctionnements constatés à maintes reprises au CCAFCA, au GAS (Groupe Académique de Suivi de la Réforme des GRETA), au CAC-C-CFC. Mais visiblement rien n'a été corrigé, même avec l'intervention d'un cabinet externe de conseil sur l'amélioration des conditions de travail.

Résultat de cette ambiance exécrationnelle, le GGA vient de constater un déficit de 1M€ sur 2017 dans le compte financier ! Réplique facile des dirigeants du GRETA: suppression de 7 postes gagés sur les 8 restants.

Mais c'était sans compter sur une réaction humaine, voire solidaire, de l'assemblée Générale du 23/03/2018, où les chefs d'établissements très majoritairement ont votés contre cette suppression. Il faut dire qu'ils n'ont pas touchés de versements pédagogiques depuis 1 an, ni les I.P.D.G.

Cependant le conseil d'administration de l'EPL support du GRETA n'a pas suivi l'avis de l'assemblée générale du GRETA et a voté pour la suppression des 7 postes gagés sur les conseils "pressants" de l'ordonnateur du GRETA.



Le SNES a alerté la Rectrice de cette situation et accompagne les personnels dans leur désarroi. Une heure syndicale a été organisée, à l'initiative des personnels le mardi 3 avril 2018, animée par le SNES (Thierry QUETU et Gilbert CARBONNIER).

Une manifestation de tous les personnels permanents et non permanents du GRETA a eu lieu face à l'établissement support d'Arras le mardi 10 mars 2018. Une rencontre au rectorat de Lille a eu lieu le mercredi 11 mars avec le secrétariat général de l'académie, le DAFCO et des dirigeants du GRETA GRAND ARTOIS pour dénoncer la situation catastrophique de la gestion financière et humaine du GRETA. Le rectorat a réagi en lançant un audit financier et organisationnel, en rencontrant tous les personnels du GRETA et en favorisant l'affectation en formation initiale des postes gagés par mesure de priorité.

Le SNES / FSU suit de près le climat social et l'évolution de ce GRETA.

Académie de Nice

Le 1^{er} juin prochain une journée de formation académique sur les thèmes de la **Formation professionnelle et sur les droits des personnels des GRETA et des GIP**, pour y participer rapprochez-vous du S3 de Nice.

Prochain Collectif national FCA

Attention, date avancée compte-tenu de la grève des cheminots

15 juin 2018 Collectif national FCA à Paris à partir de 9h00

SVP, Inscrivez-vous par courriel à fca@snes.edu

[Le délai d'autorisation d'absence pour stage est dépassé.](#)
[si vous avez des difficultés à vous libérer contactez-nous.](#)

Le groupe FCA SNES-FSU – Guy FRIADT, Catherine EHRARD, Gilbert CARBONNIER, Pascal FAVEREAUX, René DELALANDE, Pierre PLACIDET, Philippe GAUDRY, Hélène BROUSSEAU

Fiche outil : LA COMMISSION DES PERSONNELS

Dans nombre de Greta les PV sont rédigés uniquement par un ou des chefs d'établissement, CFC ou «Directeur des Ressources Humaines», et sont rarement soumis à l'avis de l'AG et à celui du CA de l'EPL support. Nous vous proposons ci-dessous un document de communication des questions qui vous préoccupent, utilisable aussi pour un compte-rendu, si besoin en complément de celui de l'admin.

Il s'agit de rappeler le cadre de vos «questions diverses» en regard des attributions de la commission, d'y intégrer l'ordre du jour et de prévoir la restitution des débats.

Proposition de présentations des Questions puis du compte-rendu

Greta de

Commission du personnel du ...

Présents (Nom et fonction) :

1) Nous rappelons les attributions de la commission du personnel

NOR : MENE1401644C - circulaire n° 2014-009 du 4-2-2014- MEN - DGESCO A2-4

Annexe 1 :

Article 16 - Commission du personnel

Une commission du personnel comprend notamment des représentants des personnels élus à l'assemblée générale.

Elle est consultée [\[1\]](#) sur les questions relatives :

- au recrutement des personnels: elle établit notamment le diagnostic d'opportunité préalable à toute décision de recrutement de personnels,

Question1:

Réponse:

Débat:

Conclusion:

....

- au suivi des personnels: organisation des services en fonction de l'activité du groupement, suivi de carrière

Question1: Ordre du jour

Réponse:

Débat:

Conclusion:

..

- à la formation des personnels : recensement des besoins de formation et suivi de la participation au plan de formation académique ou à celui du Greta.

Question1 :

Réponse :

Débat :

Conclusion :

....

La commission du personnel est saisie des questions relatives à la gestion des ressources humaines du Greta

[\[1\]](#) Par l'Assemblée générale et non par le bureau, qui ne peut se substituer à elle